

Semer un couvert avant la moisson pour limiter le développement des graminées



Résultat d'un mélange moha+sorgho semé à la volée chez François Bazire, agriculteur en Vendée



Publié par Pleinchamp – 31/01/2025 – 1.4k vues

Pour réduire l'utilisation des herbicides, un groupe Dephy du sud-Vendée a testé le semis de couvert dans les céréales avant la moisson pour assurer une implantation optimale. Les résultats obtenus, notamment avec un couvert sorgho/moha, ont validé la pertinence de cette approche sur les parcelles des membres du groupe.

Dans la plaine vendéenne, plusieurs agriculteurs, réunis au sein d'un [groupe Dephy](#), ont entrepris depuis quelques années de semer leur couvert dans le blé 15 jours avant la moisson. À l'occasion d'une journée de sensibilisation sur les pratiques de désherbages au lycée agricole Luçon-Pétre, à Sainte-Gemme-la-Plaine, Dominique Mazoué, l'animateur du groupe Dephy et conseiller de la chambre d'agriculture des Pays de la Loire, a présenté les grands principes de cette pratique. « *Il ne faut pas voir les couverts comme une obligation, mais comme une méthode pour limiter le développement des graminées durant l'automne. En règle générale, les couverts sont réalisés après la moisson mais la période est souvent délicate pour assurer une levée au 1^{er} septembre* », constate-t-il. Or, cette période est aussi privilégiée

par les exploitants pour effectuer les travaux de déchaumage, collecter les pailles et préparer les lits de semences pour le colza semé en août.

« En semant 15 jours avant la moisson, le couvert profite de la pluie tombée en juin. L'historique sur le sud-Vendée montre que c'est un mois où il y a toujours un peu d'eau », décrit le conseiller. Le semis de couvert dans le blé permet également de gagner du temps et évite de travailler le sol. « Il a pu semer 40 hectares en deux heures », chiffre Dominique Mazoué.



Semis au distributeur d'engrais en utilisant les passages de tracteur

Une pratique à adapter au contexte

Agriculteur dans la plaine vendéenne, François Bazire a intégré le groupe Dephy en 2021. Après avoir constaté la réussite des semis de couvert dans les céréales chez ses confrères, il l'a mise en œuvre sur ses parcelles de blé dur depuis deux ans. « Il faut semer le couvert ni trop tôt pour éviter qu'il soit trop développé à la moisson, ni trop tard pour ne pas égrainer le blé », explique-t-il. Côté équipement, il utilise l'épandeur d'engrais de la Cuma. « Le réglage est compliqué pour atteindre 36 mètres avec les graines du couvert. Il faut bien choisir les espèces », souligne Dominique Mazoué.

L'an dernier, le mûrissement tardif du blé a retardé la moisson et donc le semis du couvert. « Je suis passé le 17 juillet pour une moisson le 24 », retrace François Bazire. Du fait de ces dates tardives et donc d'un manque d'eau fin juillet, le couvert a eu du mal à démarrer. Pour autant, il a rempli son office.

En effet, les parcelles du blé dur ne devraient pas nécessiter de désherbage chimique avant l'implantation du maïs cette année. « *Je vais broyer le couvert pour le détruire avant d'apporter le fumier* », résume l'exploitant vendéen.

Trouver les bonnes espèces

Dans le cadre d'un partenariat avec la fédération de chasse locale, François Bazire a implanté cette année un mélange de radis fourrager et de vesce. « *La vesce fonctionne très bien. Pour optimiser l'utilisation de l'épandeur d'engrais, il faut privilégier des graines avec un PMG important* », assure-t-il. Pour Dominique Mazoué, le couvert idéal pour un semis avant moisson est un mélange de sorgho/moha. « *Ce sont des petites graines qui s'implantent bien sans travail du sol. De plus, elles sont gélives et laissent donc un sol propre au printemps* », détaille-t-il. Implantés chacun à 20 kg/ha dans le cadre des essais menés par le conseiller de la chambre, le sorgho fourrager et le moha se sont développés à raison respectivement de 65 pieds/m² et 223 pieds/m². Dans les deux cas, les adventices n'ont pas pu se développer dans la parcelle.

Si ces deux espèces s'adaptent bien à un semis en juin, le conseiller met en garde contre une implantation après le 20 juillet qui conduirait inévitablement à un échec. Il déconseille également la féverole qui nécessite un travail du sol minimum ou la phacélie peu adaptée aux conditions estivales. « *Il vaut mieux deux espèces bien proportionnées par l'exploitant que cinq espèces mal proportionnées dans un mélange prêt à l'emploi* », prévient-il.



Un article de Tanguy Dhelin (Pleinchamp)

Dominique aux côtés d'un semis de sorgho à la volée